

RHEOMIX® 410 T

Accélérateur de prise pour mortier

Domaine d'application	<ul style="list-style-type: none">• Mortiers à prise rapide pour travaux de montage (pose ou ancrage de chevilles, pièces métalliques, pattes de scellement, tuyaux en ciment, gaines, etc.)• Mortiers à prise rapide pour travaux de réparation dans caniveaux, drains et gaines aquifères, etc.• Mortiers à prise rapide pour assainissement de béton humide, maçonnerie et enduit• Mortiers à prise rapide pour étanchements en nappe dans la construction de tunnels et galeries• Etanchement préliminaire d'infiltrations d'eau• Colmatage de venues d'eau• Réalisation de cunettes continues
Action	<ul style="list-style-type: none">• Accélération de la prise du mortier de ciment
Remarque	<ul style="list-style-type: none">• RHEOMIX® 410 T attaque l'aluminium et le zinc.
Dosage	<p>Selon le type d'application, diluer RHEOMIX® 410 T à l'eau dans un rapport de 1:1 à 1:4 (parties volumétriques) et l'utiliser comme liquide de gâchage.</p> <p>Pour des applications spéciales, utiliser RHEOMIX® 410 T non dilué.</p>
Mise en œuvre	<p>Support</p> <p>Le support doit être rugueux, sain, propre et porteur. Rectifier les grosses inégalités. Mouiller préalablement le support en fonction de sa capacité d'absorption, mais au moins pendant 6 heures. Au moment de l'application du mortier, le support doit encore être humide.</p> <p>Conditions environnementales</p> <p>La température du support et de l'environnement sera de +5° C au minimum .</p> <p>Application</p> <p><u>Travaux de scellement et d'ancrage</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Soigneusement rincer les réservations et les trous de forage, fixer avec précision des objets à sceller. Gâcher un mortier de ciment et de sable (2:1 en parties volumétriques) avec RHEOMIX® 410 T dilué. Garnir les vides avec le mortier soigneusement gâché, resp. avec un mortier de consistance pas trop fluide. <p><u>Assainissement de béton humide, maçonnerie et enduit</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Piquer les différentes venues d'eau, à savoir par exemple des nids de gravier, sur une profondeur et une largeur de 5 – 10 cm, soigneusement laver et étancher avec une pâte de ciment RHEOMIX® 410 T. Diluer RHEOMIX® 410 T à l'eau dans un rapport à déterminer (1:1 à 1:4 en parties volumétriques). Définir le dosage en réalisant des essais préliminaires. Verser RHEOMIX® 410 T dilué dans un récipient approprié et additionner du ciment Portland en remuant constamment jusqu'à obtention d'une masse de consistance pâteuse. Mise en oeuvre immédiate de la pâte de ciment à la main et en portant des gants. Circonscrire les venues d'eau continues avec un tuyau et les recouvrir avec une couche de pâte de ciment RHEOMIX® 410 T. Après durcissement suffisant, retirer le tuyau et colmater le vide résiduel avec du mortier de ciment et RHEOMIX® 410 T non dilué. Après un nettoyage minutieux, étancher une maçonnerie ou un béton qui suinte à pleine surface avec une couche de 1 – 2 cm d'épaisseur de mortier de ciment et de sable (1:1 en parties volumétriques) gâché avec RHEOMIX® 410 T. Si de l'eau suinte encore, répéter l'application et étancher les endroits qui le nécessitent par une couche supplémentaire de pâte de ciment RHEOMIX® 410 T sans adjonction de sable. Toujours prévoir un enduit de blanchiment avec de pareils étanchements préliminaires en nappe.
Traitement ultérieur	<p>Par temps chaud, sous un rayonnement solaire direct et par fort vent, protéger le mortier lié au ciment contre une dessiccation rapide et contre la pluie en le recouvrant de feuilles de PVC ou de toiles de jute mouillées.</p>

RHEOMIX® 410 T

Manipulation	<p>Eviter absolument tout contact oculaire ou cutané. Porter des vêtements de protection adéquats. Porter des gants de protection adéquats. Porter des lunettes/masque de protection. Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.</p>
Premiers secours	<p>Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.</p>
Ecologie	<p>Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité.</p>
Mesures de sécurité	<p>Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via info-as@basf.com ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.</p>
Conseil	<p>Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.</p>

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	solution aqueuse à base de sels inorganiques
Homogénéité	solution homogène, claire ¹⁾
Couleur	jaune
Densité relative	1.24 ± 0.03 kg/dm ³
Extrait sec conventionnel	26.0 ± 1.3 %
Valeur du pH	> 14.0
Teneur en chlorure soluble dans l'eau (Cl ⁻)	< 0.10 % en masse ⁴⁾
Teneur en alcalins (équivalent Na ₂ O)	< 12.0 % en masse
Viscosité à 20° C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 1: faible risque pour les eaux
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de +5° C à +30° C, à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	UN 3266, 8, VG II
Elimination	code LMD: 06 02 04
SZID (ID de la préparation/substance)	233265
Principaux dangers	C, corrosif

Remarques

¹⁾ = Le produit peut présenter une légère sédimentation ou avoir un dépôt au fond de l'emballage.

⁴⁾ = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

Etat: décembre 2010